

Échange de poste dans la même classe d'emplois Année scolaire 2023-2024

La présente permet un changement de poste entre deux personnes régulières de la même classe d'emplois et détenant un poste comportant un nombre d'heures hebdomadaires identique dans la mesure où les deux supérieurs immédiats donnent leur accord. Cet échange ne peut s'effectuer qu'après la séance d'affectation du 6 juillet 2023 du personnel régulier des services directs aux élèves et **avant le 18 août 2023 16h00**. L'entrée en vigueur de cet échange s'effectue au retour de la mise à pied saisonnière.

Nom _____

Matricule _____

Classe d'emplois _____

Lieu de travail _____

Nombre d'heures/semaine _____

Signature de la direction _____

Signature de l'employé(e) _____ Date _____

J'aimerais échanger de poste avec :

Nom _____

Classe d'emplois _____

Lieu de travail _____

Nombre d'heures /semaine _____

Signature de la direction _____

Signature de l'employé(e) _____ Date _____

Transmettre par courriel aux Services des ressources humaines à l'adresse courriel suivante stephanie-pruneau@csspi.gouv.qc.ca : **au plus tard le 18 août 2023-16h**

Réservé aux Services des ressources humaines

Demande reçue le _____

Acceptée

Refusée

Motif _____

Par _____

Date _____